



Bulletin de liaison réservé aux adhérents de la Société Calédonienne d'Ornithologie



Responsable de Publication

Olivia SAUSSET

Comité de Rédaction

Serge SIRGOUANT
Sophie POUYOT

Participation

Gavin HUNT
Sophie POUYOT
Serge SIRGOUANT
Olivia SAUSSET

Les articles publiés dans "SCO INFOS"
le sont sous l'entière responsabilité de
leurs auteurs.

Pour toute correspondance avec le
Comité de Rédaction, adresser le
courrier à :

S.C.O.

21 rue Georges Clemenceau

Comité de rédaction "S.C.O. INFOS"
BP 3 135

NOUMEA - Nouvelle-Calédonie

"S.C.O. INFOS" est édité par nos propres moyens

Revue Bi-Mensuelle

S.C.O. INFOS

Mai. 1994

N° 1

SOMMAIRE

EDITORIAL	1
INFORMATIONS GENERALES	2
- activités du bureau	
- courrier	
- nouveaux membres	
RUBRIQUES DE L'ORNITHOLOGIE	
- le comportement du cagou	3
- "capturer pour libérer"	6
- missions ornithologiques	7
- que sais-je ?	9
- initiation au monde ornithologique	10
- bibliothèque	11
- bulletin d'adhésion	12
- brin de poésie	13

EDITORIAL

Nous avons des idées, du papier, du temps à partager,

Nous avons des envies, de l'énergie, des Wapipis

Nous avons déjà fait des coups d'essais, jadis

Alors sorti de l'oeuf de Pâques est né le Bulletin de la S.C.O.

Prêt à prendre son envol, encouragés par vous comme il faut

Toutes plumes dehors, nous voilà lancés

Apportez vos jumelles pour mieux observer

Ce drôle de canard endémique à la Calédonie

LONGUE VIE.....

Le Comité de Rédaction

S.C.O. INFOS GENERALES

ACTIVITES DU BUREAU

Photographies d'oiseaux au Parc forestier en vue de la mise à jour des plaquettes descriptives exposées sur les volières.

Diaporama sur le cagou, en cours de réalisation, pour initier de jeunes enfants .

Début de la rénovation des panneaux (endémisme des oiseaux de Nouvelle-Calédonie) exposés à la Maison de la Nature du Parc forestier.

Le 5 avril 1994 : mission de deux membres de la S.C.O. au Parc de la Rivière Bleue (réadaptation d'un cagou).

Avril 1994 : missions de quelques membres de la S.C.O. "inventaire et baguage d'oiseaux marins".

COURRIER

Demande de renouvellement d'adhésion à : ALAUDA
Revue Trimestrielle de la SOF

NOUVEAUX MEMBRES

La S.C.O. et les oiseaux de Calédonie sont heureux d'accueillir ces nouveaux membres :

- Jean-Pierre GAVARONE
- Marie-Jo MOREAU
- Marie-France ROBELIN
- Jacqueline SINTES

VISITE SUR LE TERRITOIRE

Vincent Bretagnolle, chercheur au CNRS, est venu en mission sur le Territoire avec Alain Guillemont pour étudier le comportement des pétrels. A cette occasion, Vincent Bretagnolle a perfectionné Serge Sirgouant, Président de la S.C.O., aux techniques biométriques sur les Procellariiformes. Au passage, la S.C.O. en profite pour remercier Jean Broudisou, Gérant de l'Auberge des Monts Koghis, qui a bien voulu accueillir ces deux scientifiques pendant trois semaines.

SCOOP

Courant du mois de mai, arrivage exceptionnel réservé aux membres et sympathisants de tee-shirts superbes. Venez donc nous voir.

LE COMPORTEMENT DU CAGOU

DANS SON MILIEU NATUREL

Ceci est le premier papier qui j'espère sera suivi par d'autres retraçant les recherches sur le Cagou. Je suis impliqué dans le programme de BirdLife International -projet Cagou-, par l'intermédiaire de l'A.S.N.N.C., en collaboration avec la S.C.O. et le service de l'Environnement de la Province Sud.

Actuellement, j'étudie le cagou sur deux sites au Pic Ningua (1 351 m) et au Mont Cindoa (1 354 m). Dans cet article, je vais vous expliquer comment le cagou utilise son perchoir entre février 1993 et mars 1994. Ainsi je compare les résultats du Pic Ningua (haute altitude) à ceux du Parc de la Rivière Bleue (basse altitude). Ces données restent provisoires.

Les premiers émetteurs radio ont été posés sur les cagous au Pic Ningua en janvier 93 et au Mont Cindoa début octobre 93 (avec l'aide de Philippe SERRE). Les sites où dorment les oiseaux sont, en règle générale, répertoriés une fois tous les quinze jours. Le nombre de cagous équipés d'émetteurs radio a considérablement diminué durant avril, mai, août car les oiseaux furent tués par une série d'attaques de chiens. En novembre et décembre, trois oiseaux furent équipés de radios émetteurs au Mont Cindoa (Figure 1). Bien que plus d'oiseaux se présentent au Mont Cindoa, l'accès difficile à sa cime limite le nombre que l'on peut étudier.

Durant les mois d'hiver, on peut constater que la majeure partie des cagous adultes vivants en haute altitude dorment au sol. Les mois d'été, ils dorment le plus souvent au dessus du sol. Le comportement est identique pour le mâle et la femelle. Les perchoirs au sol, sur les deux sites où l'étude a été réalisée, se situent contre les roches où elles servent d'abris. Les cagous se réfugient parfois au sol, sous les racines des arbres, des troncs, et dans des trous faits dans des monticules de terre. Ils dorment le plus souvent sur une patte, mais parfois sur leurs deux pattes.

Quand ils sont perchés au dessus du sol, les cagous adultes utilisent le plus souvent des matériaux vivants (n=110) mais aussi des matériaux morts (n=45). La plupart des matériaux sont des branches d'arbres, des troncs de fougères, des lianes et des racines au dessus du sol. Les perchoirs morts sont des branches ou des troncs. Pour 101 perchoirs différents mesurés, le diamètre moyen des perchoirs (où les oiseaux furent perchés) est approximativement de 0,31 mètres (?) (variation 0,08 - 1,10 m) et la moyenne de la hauteur verticale du perchoir est d'environ de 1,40 m (variation 0,40 - 2,68 m). Sur les 26 perchoirs utilisés par un couple durant 12 mois, au Parc de La Rivière Bleue (rapport Y. LETOCART), 24 furent trouvés sur des troncs morts, 1 sur une liane vivante et 1 sur un rocher. Le diamètre de 17 perchoirs sur 25 répertoriés varie entre 0,05 et 0,25 m et leur hauteur varie entre 0,40 et 3 mètres.

Comme les cagous du Parc de la Rivière Bleue, 17 des 26 perchoirs décrits furent réutilisés. Les excréments sur le sol, sous les perchoirs, prouvent que l'occupation dure depuis de nombreuses années. Pour les 305 perchoirs au sol et au dessus du sol répertoriés au Pic Ningua, 56 (18 %) sont réutilisés (les perchoirs comptabilisés sont ceux qui sont réutilisés par des oiseaux connus).

Les cagous dorment au sol en hiver plutôt que perchés au dessus du sol afin de garder leur température élevée quand le temps se refroidit. Une comparaison sur les perchoirs au sol avec la moyenne mensuelle minimum des températures de l'air (Figures 2 & 3) soutient ce fait. Quand les températures minimales sont au dessous des 12°C (d'avril à novembre), les cagous dorment le plus souvent au sol.

Les oiseaux montrent le même comportement au Mont Cindoa. La relation inverse entre le pourcentage de perchoirs au sol au Pic Ningua et la température minimale en forêt est très similaire, ce qui indique que les cagous sont très sensibles aux petites variations de température et modifient ainsi leur façon de se percher. Une comparaison de leur façon de se percher entre le Pic Ningua et le Parc de la Rivière Bleue est intéressante. Les cagous étudiés au Parc dorment rarement au sol sauf quand les conditions climatiques sont défavorables (Y. LETOCART, commentaire personnel). La comparaison entre les températures minimales de l'air, entre les deux régions, laisse penser que les cagous au Parc, pourraient aussi dormir au sol. Pendant les mois de saison fraîche, la température minimale en forêt au Parc de la Rivière Bleue est de plusieurs degrés supérieure à celle du Pic Ningua. Par contre, en cette saison chaude, la température à la Rivière Bleue est inférieure à celle du Pic Ningua et les oiseaux au Pic dorment alors occasionnellement au sol. Ceci pourrait s'expliquer par le manque de sites convenables au sol (terrains avec les roches). Cependant, les cagous au Pic Ningua dorment sous les arbres et sur des troncs. Ces types de sites se trouvent probablement plus facilement au Parc. Une autre raison est qu'il se pourrait que les cagous au Pic Ningua dorment au sol pendant une grande période de l'année et continue par habitude même si les températures sont plus chaudes.

Il reste à savoir si le cagou préfère percher sur le sol ou au dessus du sol. Les cagous dorment probablement sur le sol pendant les nuits chaudes plus qu'ils se perchent au dessus du sol durant les nuits froides. Cela laisse penser que les oiseaux ne se sentent pas plus vulnérables au sol et ne choisissent pas de percher au dessus du sol pour des raisons de sécurité. Ceci cependant peut avoir été dit pour les oiseaux du Parc de la Rivière Bleue qui perchent au sol seulement quand les conditions climatiques sont difficiles. Les oiseaux du Pic Ningua dorment sur le sol tandis que ceux de la Rivière Bleue préfèrent dormir percher.

Les cagous dormant au sol, peuvent apparaître plus vulnérables aux prédateurs tels que les chats et les chiens. Les oiseaux qui perchent au dessus du sol sont probablement mieux protégés des chiens que des chats. A la nuit, les cagous ne voient pas bien et ont peu de moyens de défense autres que d'être cachés ou d'essayer de fuir rapidement à travers la végétation.

Les différences de températures dues à l'altitude semblent influencer le lieu où le cagou se perche, et peut affecter un autre aspect important de sa vie : le cycle de reproduction. La variation de de température, d'une façon indirecte, affecte la disponibilité de nourriture. L'essentiel de ma recherche est basée sur ce phénomène mais je vous en parlerai plus tard.

GAVIN HUNT

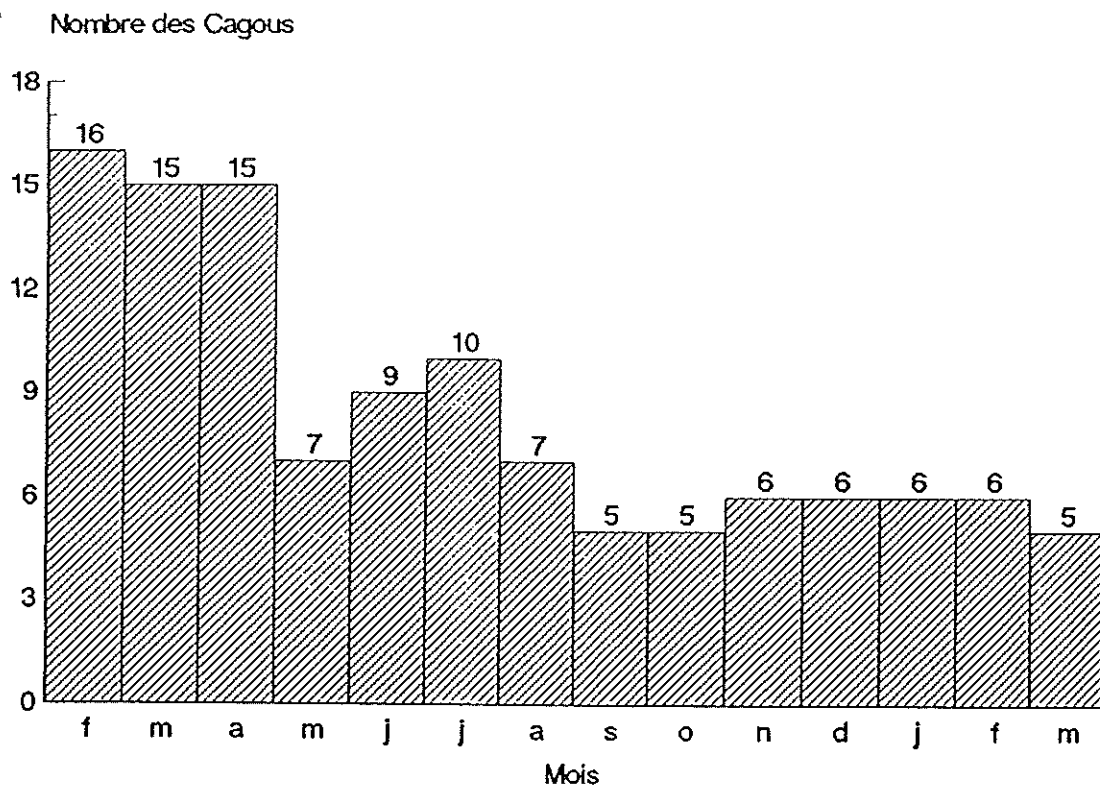


FIGURE 1. Nombre de cagous par mois furent équipés avec une radio émetteur au Pic Ningua et au Mont Cindoa de février 93 à mars 94.

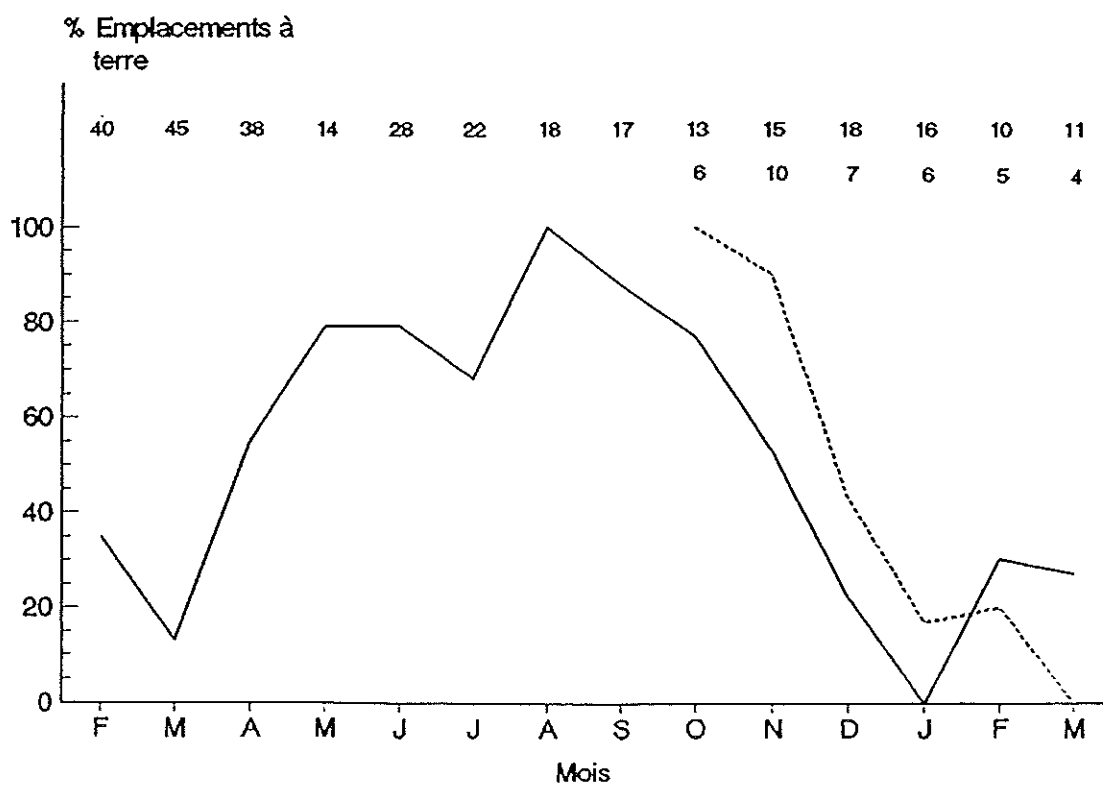


FIGURE 2. Les pourcentages mensuels des perchoirs au sol des oiseaux équipés d'une radio émetteur au Pic Ningua et le Mt. Cindoa de février 93 à mars 94. Le nombre total des perchoirs au sol et au dessus le sol est aussi donné pour chaque mois.

MELIFAGE NOIR

J'ai vu un seul meliphage noir *Gymnomys aubryana* en 7 occasions séparées au Pic Ningua entre le Novembre 92 et Juin 93.

DATE	HEURE	ALTITUDE (en m)
28/11/92	10.20	1 090
10/02/93	11.13	1 120
22/03/93	07.45	1 080
20/04/93	08.00	1 100
12/05/93	08.00	1 090
10/06/93	13.05	1 015
27/06/93	11.50	1 090

Je présume que les observations effectuées à plusieurs reprises, dans la même région, concerne un même individu. L'oiseau apparu en bonne santé, et a chanté en ma présence chaque fois. L'oiseau n'a pas été revu depuis juin 93. Jusqu'à ce jour, cette espèce n'avait pas été signalée dans la région. Elle était simplement connue autour des Monts Dzumac, Mont Kouakoué (observation personnelle) et au Parc de la Rivière Bleue, région de la Rivière Pourina.

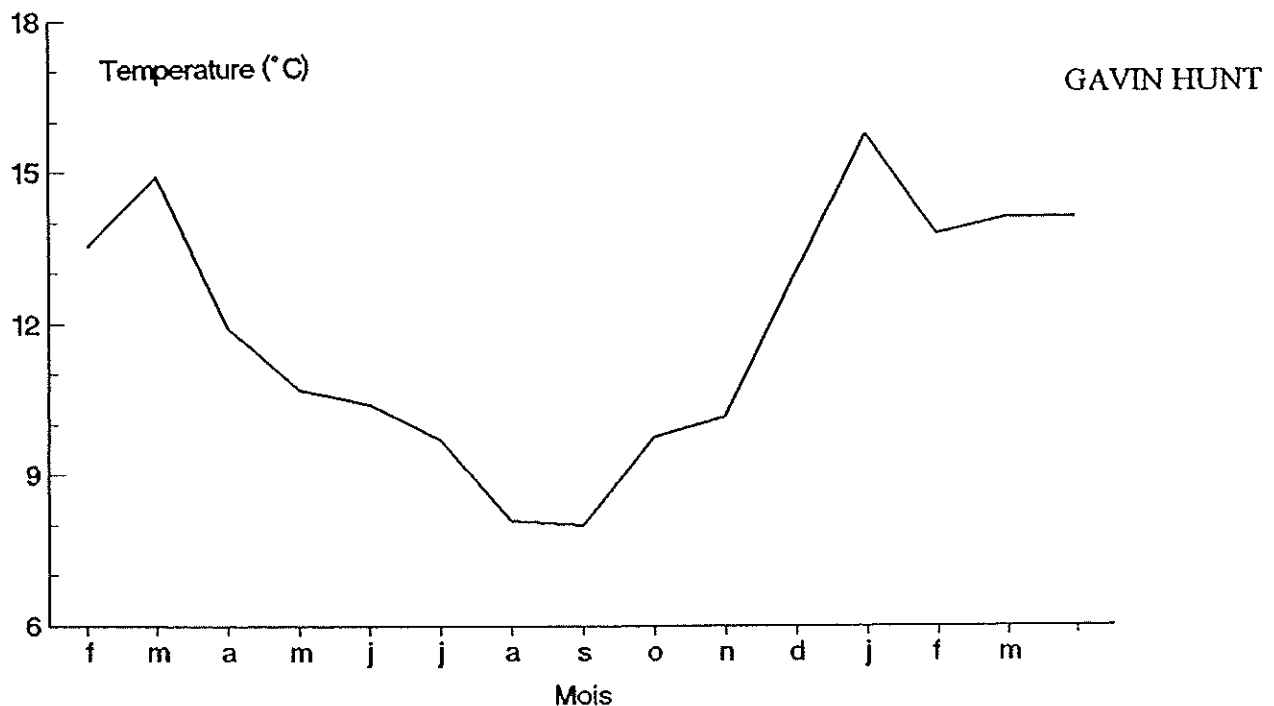


FIGURE 3. Moyenne mensuelle de température d'aire minimale (°C) en forêt au Pic Ningua de février 93 à mars 94

CAPTURER POUR LIBERER

Né le 27 avril 1993, c'est un grand jour pour le jeune cagou du parc forestier. Il va quitter son nid parental pour être introduit au Parc de la Rivière Bleue.

Le 5 avril 1994, à 7 h 15, l'enclos de reproduction sis au parc forestier est en effervescence. Cinq personnes (des employés du Parc forestier et deux membres de la Société Calédonienne d'Ornithologie) gravissent le terrain relativement pentu pour capturer le jeune cagou. Il porte une bague d'identification n°257. Sur le site, se trouvent trois cagous (un juvénile et un couple d'adultes). Ils se partagent un Territoire délimité par une clôture. Dans ce biotope, ils sont protégés des prédateurs. Zone de reproduction, le Parc forestier est une étape pour chaque cagou, né sur ce site. Il y vit de six à un an après sa naissance, ensuite, il est livré à la nature et doit "voler de ses propres ailes" (ironie du sort pour le cagou puisqu'il ne vole pas !!!). La capture n'est pas aisée : reconnaître un cagou bagué parmi les autres cagous bagués n'est pas facile... Dans le cas présent, on a été obligé de capturer les trois cagous pour détecter le numéro 257. A l'avenir, il serait souhaitable qu'un jeune soit bagué uniquement au moment de sa capture pour rejoindre le Parc de la Rivière Bleue. Après deux tentatives malheureuses, les trois cagous sont cernés, le jeune est repéré grâce au numéro porté sur sa bague, capturé et mis dans un carton où des trous d'air avaient été soigneusement prévus.

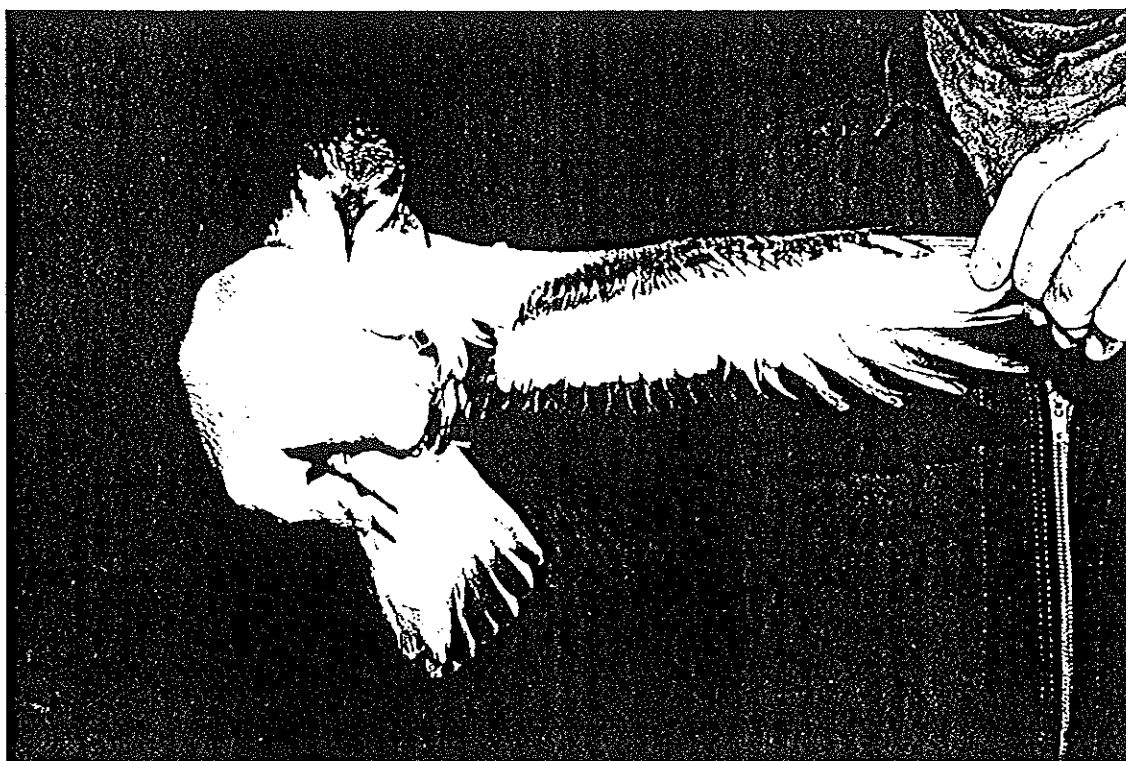
Par l'intermédiaire de deux membres véhiculés de la S.C.O. , le jeune cagou part, dans sa boîte, en direction du Parc de la Rivière Bleue (Parc de réadaptation). Il est donc lâché, en compagnie du Chef de service de l'Environnement de la Province Sud ainsi que deux personnes de l'ORSTOM, loin de toute autre présence humaine. Dorénavant il menera une vie solitaire. Au début, son comportement semble curieux. Cela peut paraître paradoxal mais lorsque des cagous (élevés en capture) sont introduits en milieu naturel, ils semblent très nettement plus sauvages que les cagous sauvages eux-mêmes. Pourquoi une telle attitude ? Le mystère demeure. Il sera surveillé durant deux mois. Sa surveillance consiste à vérifier son intégration et son adaptation en forêt dense et humide. Dès qu'il aura acquis une autonomie totale, il sera apte à vivre dans un environnement naturel, à l'état sauvage.

Mais en attendant, si vous rencontrez le numéro 257, faites lui nos amitiés : il a été baptisé "number one". Pourquoi "number one" ? Adressez-vous à la S.C.O. 21 rue Georges Clemenceau, BP 3 135 à Nouméa.

MISSIONS ORNITHOLOGIQUES SUR DES ILOTS DU LAGON SUD

Marée haute. 8 heures, départ pour la mission ornithologique sur un îlot du Lagon Sud. Tout d'abord, préparation du campement et des différents matériels nécessaires à la mission.

La mission s'est déroulée en deux temps. Le jour, reconnaissance et relevés de mesures sur le terrain pour obtenir la superficie de référence qui servira à évaluer la population des nicheurs en cette saison. Le topo-fil, le décamètre et le GPS 22 permettent d'obtenir des données fiables.



Ci-dessus *Pterodroma nigripennis*, identifiée grâce à une barre sous aile noire

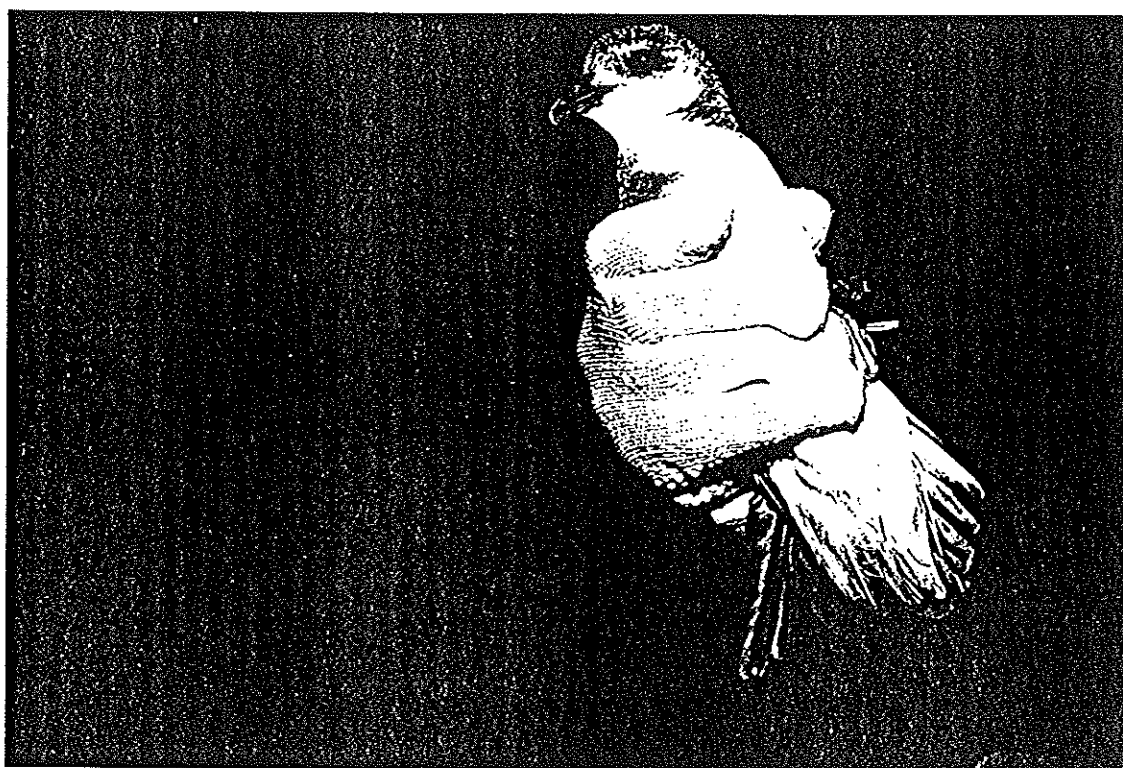
A la tombée de la nuit, les oiseaux rentrent de la pêche et vont nourrir les jeunes dans les terriers. A la sortie du terrier, le géniteur est capturé. Après avoir procédé aux relevés des mesures nécessaires pour répertorier l'individu, une bague métallique portant un numéro d'identification est placée sur le tarse gauche. Au total, 35 oiseaux ont été bagués. Ces mesures seront transmises en France, au CNRS, en vue de leur traitement. En effet, Vincent Bretagnolle, venu récemment sur le Territoire, est en contact permanent avec la S.C.O. et espère obtenir des données fiables sur les oiseaux de Nouvelle-Calédonie.

L'analyse de ces informations aidera à mieux connaître le comportement des oiseaux endémiques à la Nouvelle-Calédonie. Les baguages effectués sur ces espèces pélagiques nous permettent de savoir :

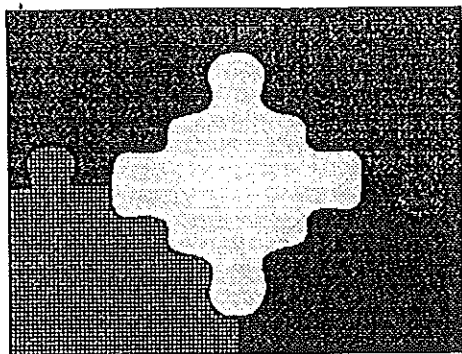
- si les futurs géniteurs viennent procréer sur les sites qui les ont vus naître ;
- de connaître les pays et les zones de la région fréquentée.

Malheureusement, la nidification ne se déroule pas sans incident. En effet, chaque colonie qui vient nicher à terre paie un lourd tribut dû à la bêtise humaine. Les détritiques, oubliés sur le sol, favorisent la prolifération des rats. Ces derniers étant les principaux prédateurs du poussin de nigripennis (pétrels). De plus, les chiens débarqués par les campeurs s'attaquent aux terriers : les adultes encore en incubation sont mangés le jour et, ceux qui rentrent de mer pour nourrir les petits sont dévorés la nuit. Trois cadavres d'oiseaux ont été trouvés au cours de la dernière mission. A ce propos, par l'intermédiaire du Comité de l'Environnement de la Province Sud, Serge Sirgouant a demandé l'interdiction des chats et des chiens sur les îlots protégés. Au cas où de telles mesures ne seraient pas prises rapidement en considération, les générations futures se contenteront d'admirer nos magnifiques oiseaux dans des vitrines ou sur des photos.

Comme cité dans l'article des "Nouvelles-Calédoniennes" du 30 avril 1994 par Vincent Bretagnolle, le pétrel de Calédonie, espèce protégée est encore plus menacée que le cagou.



"si vous m'aimez, protégez-moi"



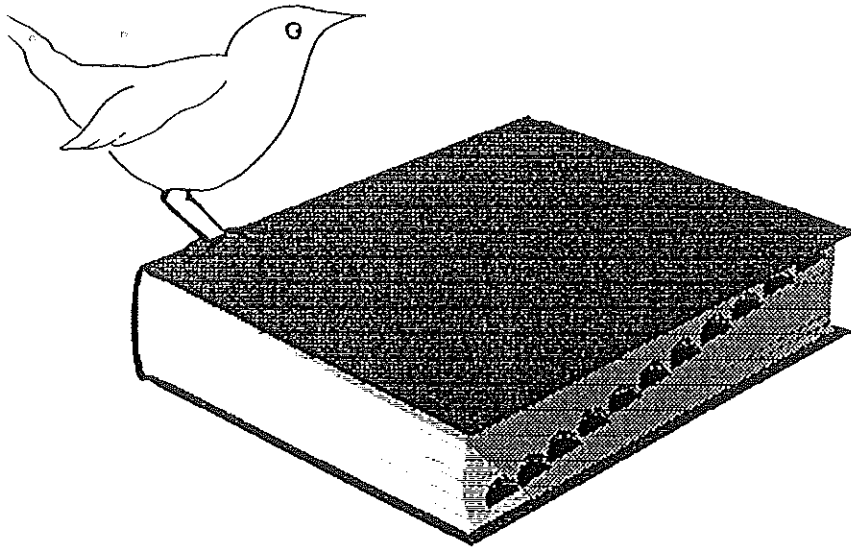
QUE SAIS-JE ?

A cette rubrique, cher lecteur
 Nous apporterons pour votre bonheur
 Quelques informations que vous prendrez en vol
 Et ce sera un peu comme une obole
 Qui enrichira votre soif d'ornithologie
 Que l'on sait jamais assouvie...

"Qu'est-ce que l'endémisme ?"

Se dit d'un ordre, d'une famille, d'un genre ou d'une espèce qui ne se trouve que dans un secteur géographique défini et pas ailleurs. Ainsi, le cagou est la seule famille endémique de l'avifaune Néo Calédonienne. L'endémisme répertorié en Nouvelle Calédonie se décompose ainsi :

- Une famille Rhynochétidae , une seule espèce *Rhynochetos jubatus* : le cagou
- Trois genres :
 - Drepanoptila*, une seule espèce *Drepanoptila holosericea* : pigeon soyeux.
 - Megalurulus*, une seule espèce *Megalurulus mariei* : fauvette calédonienne.
 - Eunymphicus*, une seule espèce divisée en deux sous-espèces ;
 - Eunymphicus cornutus cornutus* : Nymphique cornue.
 - Eunymphicus cornutus uveaensis* : Nymphique d'Ouvéa.
- Seize espèces endémiques :
 - *Accipiter haplochrous* : Epervier à ventre blanc.
 - *Tricholimnas lafresnayanus* : Râle de Lafresnaye.
 - *Ducula goliath* : Notou.
 - *Charmosyna diadema* : Loriquet à diadème.
 - *Corvus moneduloides* : Corbeau calédonien
 - *Coracina analis* : Echenilleur de montagne
 - *Pachycephala caledonica* : Siffleur calédonien
 - *Eopsaltria flaviventris* : Rossignol à ventre jaune
 - *Zosterops xanthochroa* : Zosterops à dos vert
 - *Zosterops minuta* : Petit zosterops de Lifou
 - *Zosterops inornata* : Grand zosterops de Lifou
 - *Phylidonyris undulata* : Méliophage barré
 - *Gymnomyza aubryana* : Méliophage noir
 - *Philemon diemenensis* : Oiseau-moine
 - *Erythrura psittacea* : Diamant psittaculaire
 - *Aplonis striatus* divisée en deux sous-espèces :
 - *Aplonis striatus striatus* : Stourne calédonien
 - *Aplonis striatus atronitens* : Stourne des Loyautés



INITIATION AU MONDE ORNITHOLOGIQUE

NIDIFUGE : qualifie l'oisillon qui quitte le nid quelques heures après son éclosion.

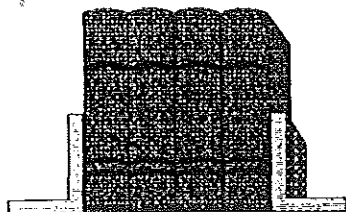
NIDICOLE : qualifie l'oisillon qui naît faible, aveugle et nu ; reste un temps variable (quelques jours) dans le nid où il est soigné par les parents.

PENNES : les plumes les plus grandes du corps d'un oiseau (rémiges - rectrices).

RECTRICE : grandes plumes de la queue de taille, de forme et de nombres variables.

REMIGE : grandes plumes volière de l'aile (rémiges primaires servant à la propulsion, les rémiges secondaires soutenant le vol).

APTERE : dépourvu d'ailes ou doté d'ailes trop rudimentaires pour permettre le vol.



BIBLIOTHEQUE

LIVRES DISPONIBLES A LA S.C.O.

A LA DISPOSITION DES ADHERENTS

MAGAZINES

- l'oiseau magazine
- le courrier de la nature
- L.P.O. Infos

- 1er trimestre 1994
- juillet/août 1993
- n° 11

LIVRES

- Flore de la Nouvelle-Calédonie
- Manu : les oiseaux de la Polynésie
- Southern Albatrosses and Petrels an identification guide

- Birdwatch
- The world bank and the environment
- Adirectory of Wetlands in Oceania
- New-Zealand's National Parks Gray Potten

July 1993

Check list of Japanese birds

- Où, quand, comment protéger les oiseaux
- Des hommes parmi les oiseaux
- Les oiseaux
- Livre rouge des oiseaux menacés des régions françaises d'Outre Mer.
- Guide des oiseaux

Pierre Pellerin
Pierre Pellerin
Collection France Loisirs
Selection du Reader's digest

VIDEOTHEQUE

- Le Paris des Faucons
- La chouette effraie, oiseaux des Ténèbres
- Les Hérons Auduben
- Reportages sur Cagou (A. Duncan et Gavin hunt)
- Oiseaux migrants

Un film de Michel Terrasse

Encyclopédie

28 min

29 min

60 min

EN VENTE A L'ASSOCIATION

- Oiseaux de Nouvelle-Calédonie et des Iles Loyauté par Y. Letocart et F. Hannecart

Tome 1	2 900 F
Tome 2	2 900 F
Tomes 1 et 2	5 500 F

- Posters Oiseaux en Nouvelle-Calédonie 1 000 F
700 F (pour les éts scolaires)

- Pin's : notou
cardinal
perruche d'Ouvéa 500 F / Pièce
sourd
tourou

...✕.....

SOCIETE CALEDONIENNE D'ORNITHOLOGIE

21 rue Georges Clemenceau BP 3 135

N° compte bancaire : BNP 139 227 107

Nouméa Nouvelle-Calédonie

DEMANDE D'ADHESION

N° Logo :

Nom * : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : .../.../... à _____

Profession : _____

Adresse : _____

Téléphone  (professionnel) : (privé) :

déclare vouloir adhérer à la S.C.O. et admis, me conformer aux statuts et règlements intérieurs de la Société et de payer régulièrement les cotisations.

Adhésion simple : 3 000 F CFP ☐ **

Adhésion couple : 4 500 F CFP ☐

Fait à Nouméa, le _____

Signature

* Ecrire en caractères en majuscules

** Cocher la case correspondante